# BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

## SUPPLÉMENT STATISTIQUE

**Novembre 2010** 



# **S**TATISTIQUES

Situ	uation économique générale	
1	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	\$3
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données	CVS) S4
3	Indices des prix à la consommation	\$5
4	Compétitivité de l'économie française	56
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	<b>S7</b>
6	Balance des paiements — Transactions courantes et capital (données trimestrielles) — France	82
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	<b>S9</b>
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	\$10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	\$11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)	\$12

#### Monnaie, placements et financements

П	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	\$13
2	Bilan de la Banque de France	\$14
3	Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France — France	\$15
4	Dépôts — France	\$16
15	Dépôts à terme — France	\$17
6	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	\$18
17	Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement - France et zone euro	\$19
8	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente — France	S20
9	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	S21
20	Placements et financements des ménages — Zone euro	<b>S22</b>
21	Placements et financements des ménages — France	\$23
22	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	<b>S24</b>
23	Placements et financements des sociétés non financières — France	S25
24	Rémunération des dépôts — France et zone euro	\$26
25	Coût du crédit — France et zone euro	S27
26	Coût du crédit — France	578

Ma	rchés de capitaux et taux d'intérêt	
27	Taux d'intérêt	S29
28	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	\$30
29	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	231
30/31	Titres de créances négociables — France	\$32/\$33
32	Titres d'OPCVM — France	\$34
33	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	\$35
34	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	236
Au	tres statistiques	
35	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	\$37
36	Systèmes de paiement de masse — France	\$38
37/38	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	\$39/\$40
39	Systèmes de paiement de montant élevé — France	\$41
No	tice méthodologique	S42
Sér	ies chronologiques	\$50

## **Avertissement**

Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.

Figure | Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 · données cus)

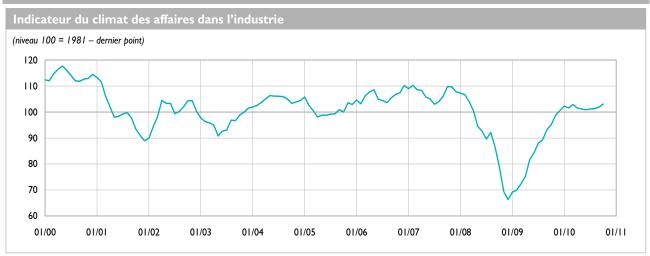
		2010							
	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.		
Évolution de la production par rapport au mois	s précédent (a)	ı							
Ensemble de l'industrie manufacturière	4	6	7	6	2	9	(		
Denrées alimentaires et boissons	6	15	12	15	6	10	13		
Équipements électriques, électroniques,									
et autres machines	18	10	8	9	7	12			
Industrie automobile	-42	-7 -	0	8	-2	10	l'		
Autres matériels de transport	0	5	0		12	6	I.		
Autres produits industriels	7	7	7	6	I	8	-		
Production pour les prochains mois (a)									
Ensemble de l'industrie manufacturière	4	I	I	4	8	4	I		
Denrées alimentaires et boissons	10	9	8	8	7	8	'		
Équipements électriques, électroniques,			,		,	_			
et autres machines	8	-l	6	13	4	5			
Industrie automobile	-13	-12	-10	5	10	8	I		
Autres matériels de transport	7 8	27	8	33	16	10	2		
Autres produits industriels		I		4	10	5	I.		
Évolution des commandes de l'industrie manuf									
Globales	<b>6</b> 7	7	10	<b>8</b> 7	<b>9</b> 10	1 <b>0</b> 8			
Étrangères	/	6	13	/	10	8	ı		
Niveau du carnet de commandes (a)									
Ensemble de l'industrie manufacturière	0	3	6	4	6	10	13		
Denrées alimentaires et boissons	-4	2	4	4	7	7	I		
Equipements électriques, électroniques,									
et autres machines	0		5	6	10	12	I		
Industrie automobile	-25	-16	-19	-22	-10	10	-		
Autres matériels de transport	26 2	35	36 8	43 4	45 2	46	5		
Autres produits industriels		3	8	4	3	6	9		
Niveau des stocks de produits finis (a)		_		_	_	_			
Ensemble de l'industrie manufacturière	-I	0	-2	I	-1	-I	-		
Denrées alimentaires et boissons	4	3	2	0	2	0			
Équipements électriques, électroniques,		•		,					
et autres machines	0	0	-!	3	1	1			
Industrie automobile	0	23 7	   7	5 I	12	-10			
Autres matériels de transport Autres produits industriels	12 -3	-4	-7 -3	!	2 -5	0 -2	-l -		
·	_	-7	-3	ı ı	-3	-2	-		
Taux d'utilisation des capacités de production						=			
Ensemble de l'industrie manufacturière	75,6	76,3	77,0	76,4	74,4	76,8	76,		
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie		, , ,							
Par rapport au mois précédent	0	0	1	-l	0	0			
Au cours des prochains mois	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-		
ndicateur du climat des affaires dans l'industri	` '	101		101	101	100			
	102	101	101	101	101	102	103		

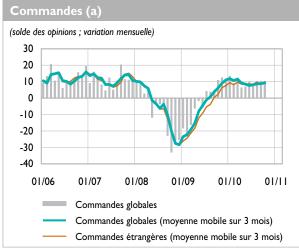
<sup>(</sup>a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

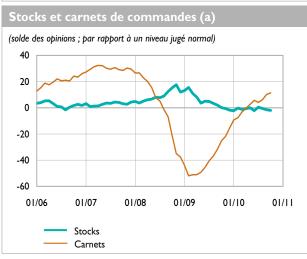
<sup>(</sup>b) Données exprimées en pourcentage

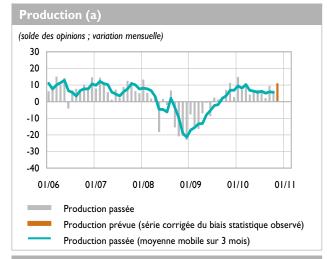
<sup>(</sup>c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

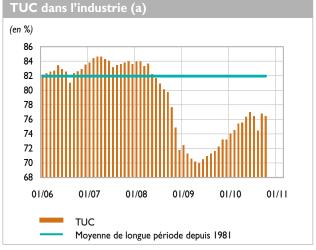
Figure 2 Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)











(a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

Figure 3 Indices des prix à la consommation

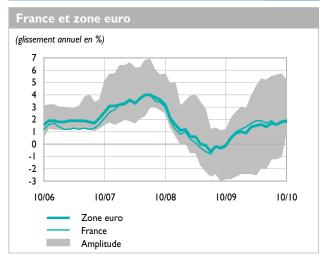
(glissement annuel)

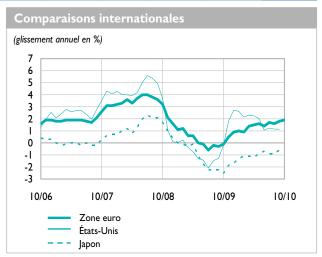
		2010										
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.			
France	1,4	1,7	1,9	1,9	1,7	1,9	1,6	1,8	1,8			
Allemagne	0,5	1,2	1,0	1,2	0,8	1,2	1,0	1,3	1,3			
Italie	1,1	1,4	1,6	1,6	1,5	1,8	1,8	1,6	2,0			
Zone euro	0,9	1,4	1,5	1,6	1,4	1,7	1,6	1,8	1,9			
Royaume-Uni	3,0	3,4	3,7	3,4	3,2	3,1	3,1	3,1	3,2			
Union européenne	1,5	1,9	2,1	2,0	1,9	2,1	2,0	2,2	2,3			
États-Unis	2,1	2,3	2,2	2,0	1,1	1,2	1,1	1,1	nd			
Japon	-1,1	-1,1	-1,2	-0,9	-0,7	-0,9	-0,9	-0,6	nd			

(moyenne annuelle)

(variation mensuelle CVS)

	2007	2008	2009			20	10		
	2007	2006	2007	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.
France	1,6	3,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2
Allemagne	2,3	2,8	0,2	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Italie	2,0	3,5	0,8	-0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5
Zone euro	2,1	3,3	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Royaume-Uni	2,3	3,6	2,2	-0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	nd
Union européenne	2,4	3,7	1,0	nd	nd	nd	nd	nd	nd
États-Unis	2,9	3,8	-0,4	-0,2	-0,1	0,3	0,3	0,1	nd
Japon	0,1	1,4	-1,4	-0,1	0,0	-0,3	-0,3	0,3	nd



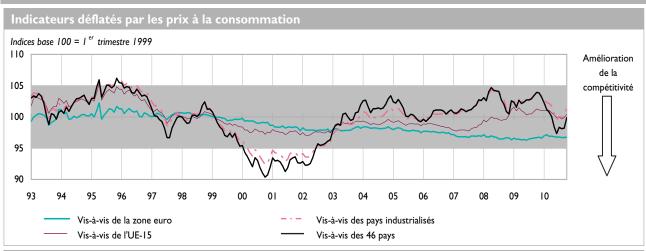


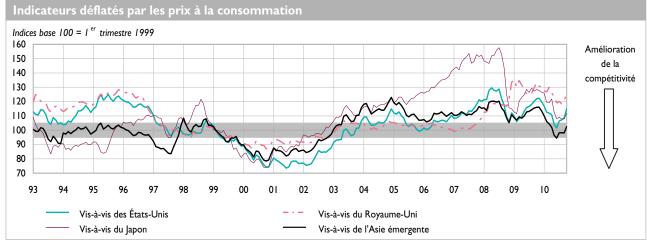
Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon

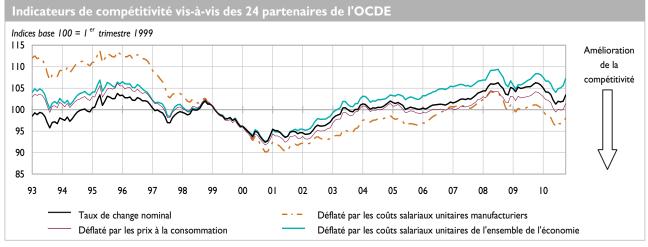
Amplitude = valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

Sources : nationales, Eurostat

Figure 4 Compétitivité de l'économie française







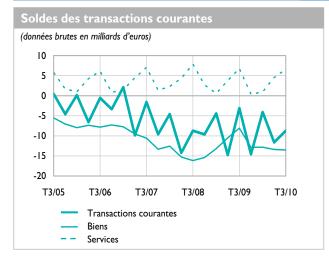
Partie grise : écart de + ou - 5% par rapport à la moyenne de longue période Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du présent Bulletin

Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

Calculs : Banque de France Réalisé le 18 novembre 2010

Figure 5 Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

	2008	2009	20	09		2010	
			Т3	T4	TI	T2	Т3
Compte de transactions courantes	-37,1	-36,8	-3,1	-14,6	-4,1	-11,6	-8,7
Biens	-59,4	-44,6	-8, I	-12,8	-12,8	-13,4	-13,5
Services	17,2	11,5	6,8	0,3	1,0	4,5	6,6
Revenus	29,2	23,1	4,6	6,7	11,8	3,3	6,4
Transferts courants	-24,1	-26,9	-6,5	-8,8	-4, I	-6, I	-8,2
Compte de capital	0,7	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	-0,3
Compte financier	26,7	59,4	7,5	29,3	2,7	7,4	37,9
Investissements directs	-67,5	-63,0	-12,4	-16,3	-21,4	-9,0	-6,7
Français à l'étranger	-110,0	-105,9	-19,4	-27,6	-31,0	-18,4	-20,5
Étrangers en France	42,5	42,9	7,0	11,3	9,6	9,4	13,8
Investissements de portefeuille	40,5	270,0	4,6	87,6	42,8	110,9	-13,6
Avoirs	-87,1	-60,6	-51,6	17,4	-26,6	52,3	-39,9
Engagements	127,6	330,7	56,2	70,2	69,4	58,6	26,3
Produits financiers dérivés	-16,4	-2,1	1,8	2,5	9,1	11,7	7,7
Autres investissements	61,4	-149,4	14,2	-43,7	-26,1	-107,9	54,0
Avoirs de réserve	8,5	3,9	-0,7	-0,7	-1,7	1,7	-3,5
Erreurs et omissions nettes	9,8	-22,9	-4,4	-14,8	1,2	4,1	-28,8



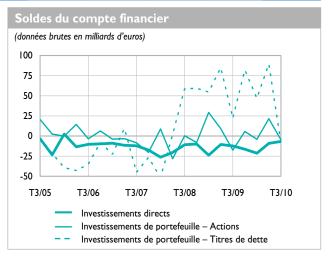
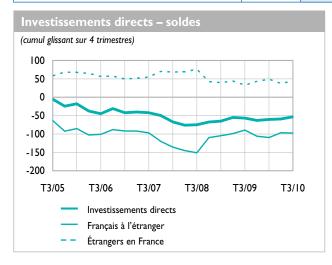


Figure 6
Balance des paiements – Transactions courantes et capital (données trimestrielles) – France

	2008	2009	20	09		2010	
			T3	T4	TI	T2	Т3
Compte de transactions courantes	-37,1	-36,8	-3,1	-14,6	-4,1	-11,6	-8,
Biens	-59,4	-44,6	-8,1	-12,8	-12,8	-13,4	-13,
Exportations	410,8	340,0	83,5	89,0	93,2	99,3	96,
Importations	470,2	384,6	91,6	101,8	106,0	112,7	109,
Marchandises générales	-56,9	-43,6	-7,6	-12,8	-12,2	-13,1	-13
Avitaillement	-2,7	-1,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,5	-0
Travail à façon et réparations	0,2	0,4	0,0	0,3	-0,2	0,2	C
Services	17,2	11,5	6,8	0,3	1,0	4,5	6
Exportations	113,7	102,9	30,3	23,1	22,2	29,0	31
Importations	96,5	91,4	23,4	22,8	21,2	24,5	24
Transports	-0,9	-0,7	0,2	-0,1	-0,2	0,0	-(
Voyages	10,3	7,8	5,2	-0,8	0,0	2,3	5
Services de communication	0,9	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2	(
Services de construction	2,8	2,7	0,6	0,7	0,6	0,8	(
Services d'assurance	-0,7	-0,8	0,1	-0,3	0,1	0,0	-(
Services financiers	0,0	0,5	0,2	0,2	0,1	0,0	(
Services d'informatique et d'information	-0,3	-0,3	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-(
Redevances et droits de licence	3,8	3,0	0,7	0,6	0,8	0,7	(
Autres services aux entreprises	2,1	-0,1	-0,1	0,4	-0,3	0,7	(
Services personnels, culturels et récréatifs	-1,0	-1,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-(
Services des administrations publiques	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	(
Revenus	29,2	23,1	4,6	6,7	11,8	3,3	6
Rémunérations des salariés	9,5	9,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2
Revenus des investissements	19,7	13,7	2,3	4,3	9,4	0,9	4
Directs	22,6	17,7	1,8	4,5	8,4	7,7	4
De portefeuille	6,8	-0,1	1,3	0,2	1,7	-6,0	0
Autres	-9,7	-4,0	-0,8	-0,5	-0,7	-0,7	-0
Transferts courants	-24,1	-26,9	-6,5	-8,8	-4,1	-6, I	-8
Transferts courants du secteur des APU	-15,3	-17,3	-4,4	-6,4	-1,7	-4,5	-6
Transferts courants des autres secteurs	-8,8	-9,6	-2,1	-2,3	-2,4	-1,6	-2
dont envois de fonds des travailleurs	-2,6	-2,1	-0,6	-0,5	-0,5	-0,5	-0
Compte de capital	0,7	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	-0

Figure 7
Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

	2008	2009	20	09		2010	
			Т3	T4	TI	T2	Т3
Compte financier	26,7	59,4	7,5	29,3	2,7	7,4	37,9
Investissements directs	-67,5	-63,0	-12,4	-16,3	-21,4	-9,0	-6,7
Français à l'étranger	-110,0	-105,9	-19,4	-27,6	-31,0	-18,4	-20,5
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	-64,1	-40,2	-4,0	-14,5	-14,6	-10,3	-10,8
Étrangers en France	42,5	42,9	7,0	11,3	9,6	9,4	13,8
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	14,2	14,1	2,8	1,8	4,3	6,9	3,7
Investissements de portefeuille	40,5	270,0	4,6	87,6	42,8	110,9	-13,6
Avoirs	-87, I	-60,6	-51,6	17,4	-26,6	52,3	-39,9
Actions	-19,3	-21,5	-34,2	-11,8	0,0	15,8	-13,4
Obligations	-4,6	-16,7	-10,1	-7,3	-42,8	19,3	-11,2
Instruments du marché monétaire	-63,2	-22,4	-7,3	36,5	16,2	17,2	-15,3
Engagements	127,6	330,7	56,2	70,2	69,4	58,6	26,3
Actions	-7,8	48,1	16,7	17,4	-4,1	5,7	8,7
Obligations	84,1	202,9	28,8	36,2	69,2	42,1	17,0
Instruments du marché monétaire	51,4	79,7	10,7	16,6	4,3	10,8	0,5
Produits financiers dérivés	-16,4	-2,1	1,8	2,5	9,1	11,7	7,7
Autres investissements	61,4	-149,4	14,2	-43,7	-26,1	-107,9	54,0
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	-101,3	-75,8	-18,4	-30,6	-16,8	-33,0	17,4
Avoirs de réserve	8,5	3,9	-0,7	-0,7	-1,7	1,7	-3,5
Erreurs et omissions nettes	9,8	-22,9	-4,4	-14,8	1,2	4,1	-28,8



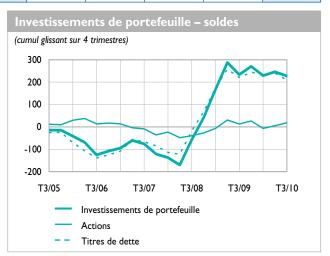


Figure 8
Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

			2 <sup>e</sup> trimes	stre 2010		
	UEM (a)	UE27 hors UEM (b)	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	nd	nd	nd	nd	nd	n
Recettes	81,8	21,4	13,8	2,3	6,6	4,
Dépenses	nd	nd	nd	nd	nd	r
Biens	-16,7	0,9	1,0	0,3	0,1	-2
Recettes	48,5	12,4	5,8	1,5	2,8	3
Dépenses	65,2	11,4	4,8	1,2	2,7	5
Services	1,9	0,9	0,7	-0,1	0,1	(
Recettes	11,0	4,0	3,1	0,3	1,3	0
Dépenses	9,1	3,1	2,4	0,3	1,2	0
Revenus	nd	nd	nd	nd	nd	
Recettes	21,6	4,4	4,7	0,5	2,3	C
Dépenses	nd	nd	nd	nd	nd	
Transferts courants	-1,2	-2,9	0,0	0,0	-0,3	(
Compte financier	nd	nd	nd	nd	nd	
Investissements directs	-4,3	-3,6	1,2	-0,4	0,5	-1
Français à l'étranger	-9,3	-6,6	1,2	-0,2	0,1	-0
Étrangers en France	5,0	2,9	-0, I	-0,2	0,4	C
Investissements de portefeuille (c)	nd	nd	nd	nd	nd	
Avoirs	41,4	13,0	-0,1	1,4	-1,0	-1
Actions	14,1	4,5	-0,3	1,9	-2,5	-0
Obligations	13,3	6,7	2,5	-3,3	1,3	C
Instruments du marché monétaire	14,0	1,7	-2,3	2,8	0,2	C
Autres investissements	-76,5	-36,4	-1,5	4,6	0,6	-
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	0,6	-36,9	-3,3	2,6	-0,3	-1

<sup>(</sup>a) 16 pays membres (dont Slovaquie entrée au 1er janvier 2009)

Source : Banque de France

<sup>(</sup>b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie)

<sup>(</sup>c) Pas de ventilation géographique disponible pour les engagements

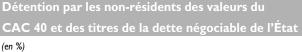
Figure 9
Balance des paiements (données mensuelles) – France

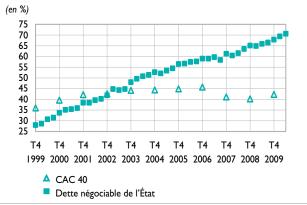
					Cumul	12 mois
	2009		2010		2009	2010
	sept.	juil.	août	sept.	sept.	sept.
Compte de transactions courantes	-2,6	0,5	-4,3	-5,0	-31,9	-39,0
Biens	-3,2	-2,4	-6,3	-4,8	-47,2	-52,5
Services	1,7	3,5	1,9	1,2	13,8	12,4
Revenus	1,2	2,2	2,5	1,8	28,1	28,3
Transferts courants	-2,2	-2,8	-2,4	-3,1	-26,7	-27,2
Compte de capital	0,0	0,1	0,0	-0,4	0,2	-0, I
Compte financier	39,6	24,4	-3,4	16,9	33,6	77,3
Investissements directs	0,5	-1,5	-4,1	-1,1	-56,6	-53,5
Français à l'étranger	-7,0	-7,8	-7,4	-5,3	-89,4	-97,6
Capital social	-0,6	-3,6	-0,9	-1,0	-36,5	-34,0
Bénéfices réinvestis	-0,2	-1,7	-1,7	-1,7	-2,9	-16,2
Autres opérations	-6,2	-2,4	-4,8	-2,5	-50,1	-47,4
Étrangers en France	7,5	6,3	3,3	4,2	32,8	44,1
Capital social	1,0	0,5	0,5	0,2	18,4	8,9
Bénéfices réinvestis	0,2	0,8	0,8	0,8	1,3	7,8
Autres opérations	6,3	4,9	2,0	3,2	13,0	27,4
Investissements de portefeuille	32,3	-9,4	-31,2	27,0	233,5	227,7
Avoirs	7,7	-19,5	-29,4	9,0	-40,2	3,2
Actions	-9,3	-1,4	-3,9	-8,1	-18,2	-9,3
Obligations	0,6	-15,2	-14,3	18,3	20,7	-42,0
Instruments du marché monétaire	16,3	-2,9	-11,2	-1,2	-42,7	54,5
Engagements	24,6	10,1	-1,8	18,0	273,7	224,5
Actions	5,2	3,6	2,7	2,5	31,1	27,7
Obligations	14,2	1,1	0,1	15,8	171,1	164,5
Instruments du marché monétaire	5,3	5,4	-4,5	-0,4	71,6	32,3
Produits financiers dérivés	2,0	1,3	4,9	1,5	-44,1	31,0
Autres investissements	3,9	35,3	29,1	-10,4	-109,0	-123,7
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	-4,0	11,0	23,4	-17,0	-127,4	-63,1
Avoirs de réserve	0,8	-1,3	-2,2	-0, I	9,7	-4,3
Erreurs et omissions nettes	-36,9	-25,0	7,7	-11,5	-1,9	-38,2

Réalisé le 18 novembre 2010 Source : Banque de France

Figure 10 Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	T2
Créances	3 573,4	4 041,2	4 549,2	4 413,9	4 643,6	4 926,8
Investissements directs français à l'étranger	736,1	793,I	889,8	997,6	1 106,1	1 221,6
Capitaux propres	491,3	548,8	613,9	674,4	717,6	792,8
Autres opérations	244,8	244,3	276,0	323,2	388,5	428,8
Investissements de portefeuille	I 587,9	1 851,0	2 014,1	I 834,7	1 998,2	2 043,2
(titres étrangers détenus par les résidents)						
IFM (secteur résident détenteur)	665,9	755,0	743,2	725,6	724,1	674,2
Non IFM (secteur résident détenteur)	922,0	1 095,9	1 270,9	1 109,1	1 274,0	1 369,0
Produits financiers dérivés	124,5	159,2	241,0	234,0	237,9	250,7
Autres investissements	1 061,8	1 163,3	1 325,7	I 273,6	1 209,0	I 294,9
IFM	840,7	945,6	1 094,7	1 058,6	990,3	1 054,7
Non IFM	221,1	217,7	231,0	215,0	218,7	240,2
Avoirs de réserve	63,0	74,6	78,6	74,0	92,4	116,4
Engagements	-3 641,3	-4 188,3	-4 708,2	-4 612,0	-4 881,5	-5 084,0
Investissements directs étrangers en France	-532,3	-578,7	-649,1	-685,8	-728,4	-757,7
Capitaux propres	-325,0	-348,7	-386,2	-394,4	-408,5	-419,7
Autres opérations	-207,3	-230,0	-262,9	-291,4	-319,9	-338,0
Investissements de portefeuille	-1 764,8	-1 963,0	-1 987,9	-1 855,0	-2 296,9	-2 449,3
(titres français détenus par les non-résidents)						
IFM (secteur résident émetteur)	-414,5	-484,4	-505,4	-491,3	-552,7	-578,1
Non IFM (secteur résident émetteur)	-1 350,3	-1 478,6	-1 482,5	-1 363,6	-1 744,2	-1 871,2
Produits financiers dérivés	-147,4	-188,9	-312,6	-289,3	-291,1	-324,6
Autres investissements	-1 196,8	-1 457,7	-1 758,7	-1 782,0	-1 565,2	-1 552,4
IFM	-1 016,1	-1 245,0	-1 465,6	-1 345,2	-1 197,3	-1 243,7
Non IFM	-180,6	-212,7	-293,1	-436,8	-367,9	-308,7
Position nette	-67,9	-147,1	-159,0	-198,1	-237,9	-157,2







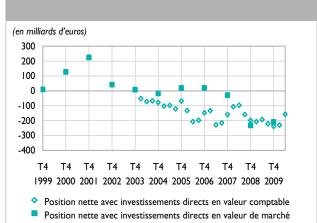
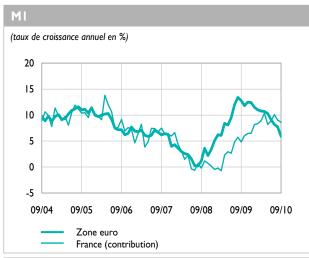
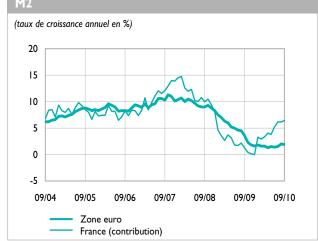


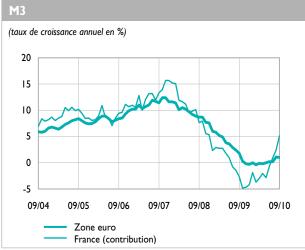
Figure 11 Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

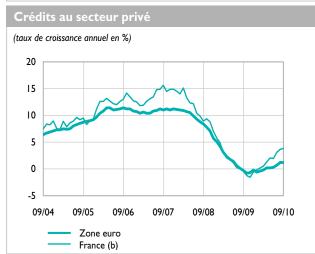
(taux de croissance annuel en %)

	2007	2008	2009	2009				2010			
	déc.	déc.	déc.	sept.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.
MI											
Zone euro (a)	4,0	3,4	12,4	12,8	10,8	10,7	10,3	9,1	8,2	7,7	5,9
France (contribution)	6,0	0,2	6,5	4,8	8,9	10,4	8,2	8,9	10,1	9,1	8,6
M2											
Zone euro (a)	10,1	8,3	1,6	3,6	1,6	1,3	1,5	1,4	1,5	2,0	1,9
France (contribution)	13,9	8,1	0,0	1,3	3,3	4,0	3,8	5,2	6,2	6,2	6,4
M3											
Zone euro (a)	11,6	7,6	-0,3	1,8	-0, I	-0,2	0,0	0,2	0,2	1,1	1,0
France (contribution)	15,7	5,3	-4,2	-2,7	-3,0	-2,0	-2,8	-0,7	0,9	2,5	5,1
Crédits au secteur privé											
Zone euro (a)	11,2	5,7	-0,2	-0,3	-0,2	0,2	0,2	0,3	0,7	1,2	1,2
France (b)	14,9	7,0	-0,6	-0,4	0,5	1,3	2,0	1,9	3,1	3,7	3,8









(a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

(b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 12 Bilan de la Banque de France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2007	2008	2009	2009		20	10	
	déc.	déc.	déc.	sept.	juin	juil.	août	sept.
Actif								
Territoire national	101,7	220,2	165,1	144,7	170,6	94,5	90, I	81,1
Crédits	83,2	190,7	129,1	109,8	133,3	56,7	52,0	42,4
IFM	83,0	190,6	129,0	109,6	133,2	56,6	51,9	42,3
Administration centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur privé	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Titres autres que des actions	18,5	29,5	35,9	35,0	37,4	37,8	38,1	38,7
IFM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration centrale	18,5	29,5	35,9	35,0	37,4	37,8	38,1	38,7
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments du marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres États de la zone euro	39,1	60,6	77, I	71,6	85,0	82, I	82,0	83,0
Reste du monde	93,3	110,7	96,3	87,1	90,8	85,7	96,8	97,6
Avoirs en or	47,6	49,8	60,0	53,5	79,2	71,0	77, I	75,0
Non ventilés par zones géographiques (a)	82,2	115,8	111,7	104,9	130,7	134,5	118,4	109,0
Total	363,8	557,I	510,1	461,8	556,4	467,9	464,4	445,8
Passif								
Dépôts – Territoire national	77,3	105,1	84,5	43,8	170,3	63,0	53,4	41,3
IFM	76,9	94,3	64,9	43,1	119,9	60,9	52,5	40,3
Administration centrale	0,3	10,3	18,0	0,3	49,9	1,7	0,5	0,6
Autres secteurs (à vue)	0,1	0,5	1,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Dépôts – Autres États de la zone euro	11,9	117,7	62,0	92,3	0,0	19,9	26,4	31,4
iFM	11,9	117,7	62,0	92,3	0,0	19,9	26,4	31,4
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts – reste du monde	75,9	99,4	112,7	88,4	113,6	108,2	109,2	103,8
Non ventilés par zones géographiques	198,7	234,9	250,9	237,2	272,5	276,8	275,5	269,3
Billets et pièces en circulation (b)	131,1	147,3	153,7	146,3	154,8	156,5	155,2	155,1
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments du marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital et réserves	55,2	58,6	70,6	63,7	78,7	96,0	96,0	89,4
Autres	12,4	29,0	26,6	27,2	38,9	24,3	24,3	24,8
Total	363,8	557,I	510,1	461,8	556,4	467,9	464,4	445,8

<sup>(</sup>a) Y compris l'ajustement lié au nouveau mode de comptabilisation des billets au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002 (b) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Figure 13 Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France – France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

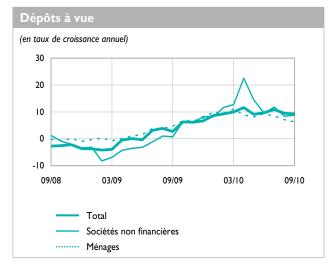
	2007	2008	2009	2009		20	10	
	déc.	déc.	déc.	sept.	juin	juil.	août	sept.
Actif								
Territoire national	4 128,8	4 5 1 7,7	4 527,2	4 502,I	4 743,4	4 700,9	4 655,6	4 640,7
Crédits	3 211,3	3 493,6	3 509,9	3 467,4	3 724,8	3 677,4	3 626,1	3 616,4
IFM	1 310,6	1 480,2	1 486,5	1 463,0	1 631,6	1 585,4	1 530,5	1 512,5
APU	168,5	173,8	196,1	179,9	209,7	199,7	203,4	202,9
Secteur privé	1 732,2	1 839,6	1 827,4	1 824,5	1 883,5	1 892,3	1 892,1	1 901,0
Titres autres que des actions	535,2	636,2	622,6	639,7	629,7	635,I	636, I	630,7
IFM ≤ 2 ans	207,3	242,6	229,8	229,8	224,0	225,7	225,1	213,7
IFM > 2 ans	75,8	121,8	113,4	112,6	116,8	120,2	125,6	129,3
APU	150,0	149,7	159,7	177,6	162,9	160,8	158,4	160,8
Secteur privé	102,2	122,1	119,8	119,7	126,0	128,4	127,0	126,9
Titres d'OPCVM monétaires	81,4	90,3	79,1	84,6	61,1	59,0	59,1	57,3
Actions et autres participations	300,8	297,7	315,5	310,4	327,7	329,3	334,3	336,3
Autres États de la zone euro	1011,5	1 006,4	I 034,4	1 035,3	1 039,0	1 062,3	1 062,3	I 048,6
Reste du monde	1 004,3	926,0	848,2	848,8	949,5	960,5	1 001,3	958,8
Non ventilés par zones géographiques	975,8	I 260,4	1 247,1	1 325,1	I 458,6	I 424,0	I 624,I	I 503,0
Total	7 120,4	7 710,6	7 656,7	7 711,2	8 190,5	8 147,8	8 343,2	8 151,0
Passif								
Dépôts – Territoire national	2 649,7	3 043,5	3 099,0	3 033,5	3 251,6	3 197,3	3 136,0	3 131,0
IFM	1 303,2	I 605,I	1 571,3	I 543,6	I 686,7	1 619,2	1 575,0	I 543,6
Administration centrale	16,3	23,4	28,3	27,5	32,4	36,5	19,5	42,
Autres secteurs	1 330,2	1 415,0	I 499,4	I 462,4	1 532,4	1 541,6	1 541,5	I 544,
Dépôts à vue	445,8	434,4	463,1	435,6	474,2	484,2	471,7	474,9
Dépôts à terme ≤ 2 ans	127,8	185,3	131,3	132,9	131,1	128,0	130,1	131,2
Dépôts à terme > 2 ans	277,2	260,9	362,4	347,7	372,2	372,7	374,0	370,7
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	437,6	486,0	501,1	500,2	502,0	504,5	509,9	510,0
Pensions	41,7	48,5	41,5	46,0	53,0	52,2	55,8	57,8
Dépôts – Autres États de la zone euro	396,1	377,6	338,3	347,7	353,I	375,0	381,8	379,6
IFM	296,9	277,6	229,3	234,6	219,4	234,9	234,8	226,
Autres secteurs	99.2	100,1	109,0	113,2	133,6	140,1	146,9	153,5
Dépôts – reste du monde	1 088,4	985,3	880,9	878,6	948,3	958,0	1 012,9	958,7
Non ventilés par zones géographiques	2 986,2	3 304,1	3 338,6	3 451,3	3 637,6	3 617,4	3 812,6	3 681,8
Titres de créance émis $\leq 2$ ans	447,5	458,6	381,4	384,9	420,3	412,1	418,5	407,7
Titres de créance émis > 2 ans	604,1	689,3	715,2	710,6	749,5	748,7	749,3	752,3
Titres d'OPCVM monétaires	428,5	483,3	479,2	510,8	428,2	424,2	435,0	419,7
Capital et réserves	392,5	416,1	454,7	444,6	466,7	466,2	465,6	471,9
Autres	1 113,5	1 256.8	I 308,I	I 400,4	I 572,9	I 566,3	1 744,3	I 630,2
Total	7 120,4	7 710,6	7 656,7	7 711,2	8 190,5	8 147,8	8 343,2	8 151,0

NB: Depuis juillet 2003, les opérations financières de La Poste sont recensées dans le bilan des institutions financières monétaires. Il en résulte notamment un accroissement, à l'actif, du poste « Actions et autres participations » et, au passif, des postes « Dépôts à vue » et « Capital et réserves ».

Figure 14 Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2007	2008	2009	2009		20	10	
	déc.	déc.	déc.	sept.	juin	juil.	août	sept.
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	463,0	447,8	<del>4</del> 81,1	445,5	477, I	489, I	478,6	481,2
Ménages et assimilés	246,2	243,7	262,4	253,6	270,5	277,5	271,5	269,7
Sociétés non financières	160,0	154,5	167,0	148,1	160,8	160,1	157,0	161,5
Administrations publiques (hors adm. centrales)	56,8	49,6	51,7	43,8	45,8	51,5	50,0	50,0
Autres agents	36,9	33,6	32,0	30,4	38,7	42,0	39,5	39,7
Total – Encours	499,9	481,4	513,2	475,8	515,8	531,1	518,1	520,9
Total – Taux de croissance	6,0	-3,7	6,7	2,7	9,7	10,9	9,5	9,3
Comptes sur livret								
Livrets A et bleus	140,8	164,4	183,4	183,1	185,8	187,2	189,5	190,0
Comptes épargne-logement	38,1	36,7	36,6	36,8	35,9	35,8	36,1	35,9
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	63,1	70,2	69,1	69,5	68,3	68,3	68,4	67,9
Livrets d'épargne populaire	60,6	62,0	58,3	59,6	55,8	55,6	55,8	55,7
Livrets jeunes	7,1	7,4	7,2	7,3	7,0	7,0	7,1	7,1
Livrets soumis à l'impôt	128,0	145,4	146,5	143,9	149,1	150,5	153,0	153,5
Total – Encours	437,6	486,0	501,1	500,2	502,0	504,5	509,9	510,0
Total - Taux de croissance	5,0	11,1	3,1	8,2	-0,2	0,6	1,3	2,0



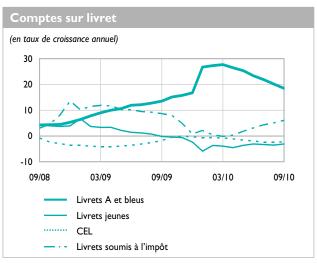
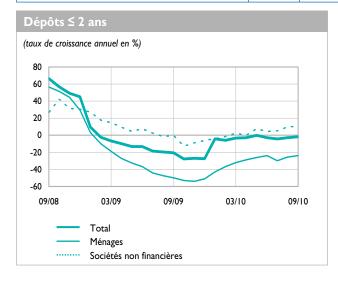
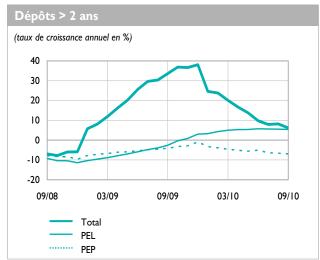


Figure 15 Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2007	2008	2009	2009		20	10	
	déc.	déc.	déc.	sept.	juin	juil.	août	sept.
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	94,0	121,9	86,1	86,2	84,5	82,2	84,2	84,1
Ménages et assimilés	48,2	62,4	30,4	33,2	28,7	25,3	26,1	25,4
Sociétés non financières	45,1	58,8	55,1	52,3	55,2	56,1	57,3	57,9
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,6	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Autres agents	33,8	63,4	45, I	46,7	46,5	45,8	45,9	47, I
Total - Encours	127,8	185,3	131,3	132,9	131,1	128,0	130,1	131,2
Total - Taux de croissance	100,4	45, I	-27,4	-20,6	-2,8	-4,3	-2,9	-1,8
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	255,0	236,5	264,3	255,4	270,9	272,8	273,4	274,5
Ménages et assimilés	245,2	223,2	241,4	234,0	242,8	242,4	242,5	242,8
PEL	190,4	168,7	173,8	168,0	176,6	176,5	176,9	177,1
PEP	32,4	29,3	29,0	28,7	27,5	27,0	26,9	26,7
Autres	22,4	25,1	38,6	37,4	38,8	39,0	38,7	39,0
Sociétés non financières	9,8	13,3	22,5	21,0	27,5	29,8	30,3	31,1
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,0	0,1	0,4	0,3	0,5	0,6	0,6	0,6
Autres agents	22,2	24,4	98,1	92,3	101,2	99,9	100,6	96,3
Total – Encours	277,2	260,9	362,4	347,7	372,2	372,7	374,0	370,7
Total - Taux de croissance	-6,7	-5,9	38,I	33,6	9,8	7,9	8,2	6,1





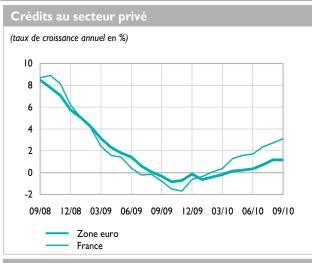
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

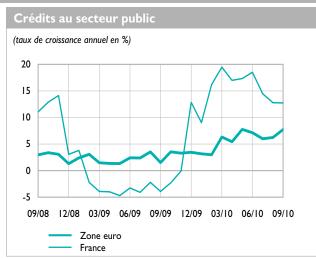
Figure 16 Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France

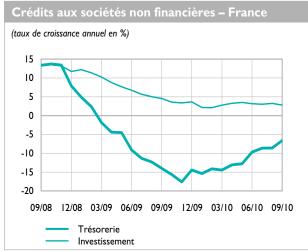
(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

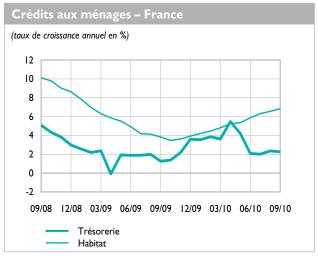
	2007	2008	2009	2009			2010		
	déc.	déc.	déc.	sept.	mai	juin	juil.	août	sept.
Crédits des institutions financières n	nonétaires								
Secteur privé	I 732,4	I 839,8	I 827,5	I 824,7	I 884,I	I 883,7	I 892,5	I 892,2	1 901,2
Administrations publiques	168,5	173,8	196,1	179,9	200,1	209,7	199,7	203,4	202,9
Total – Encours	1 900,9	2 013,5	2 023,6	2 004,6	2 084,2	2 093,4	2 092,1	2 095,7	2 104,0
Secteur privé	14,0	6,2	-0,6	-0,8	1,6	1,7	2,4	2,7	3,1
Administrations publiques	8,2	3,1	12,8	-3,9	17,3	18,5	14,5	12,8	12,7
Total - Taux de croissance	13,5	5,9	0,5	-1,1	2,9	3,2	3,4	3,6	4,0
Crédits des établissements de crédit	aux sociét	és non fin	ancières						
Investissement	279,5	312,6	323,9	320,3	329, I	328,6	330,9	331, <del>4</del>	329,8
Trésorerie	199,1	216,2	184,5	185,1	179,6	178,9	179,6	174,4	174,8
Autres objets	234,7	252,9	260,9	256,6	265,7	264,9	265,4	265,5	267,3
Total – Encours	713,3	781,6	769,3	762,0	774,4	772,4	775,9	771,3	771,9
Total - Taux de croissance	13,7	9,5	-1,2	-0,7	-0,8	0,0	0,2	0,4	1,0
Crédits des établissements de crédit	aux ména	ges							
Habitat	652,9	710,0	737,6	725,0	750,7	756,5	764,I	767,8	773,3
Trésorerie	141,2	145,5	152,9	148,2	152,1	152,5	152, <del>4</del>	151,6	152,0
Autres objets	83,0	84,7	84,2	84,4	85,2	87,5	84,9	86,8	87,3
Total – Encours	877, I	940,1	974,7	957,6	987,9	996,5	1 001,4	1 006,2	1 012,6
Total - Taux de croissance	11,0	7,3	4,0	3,5	5,0	5,0	5,2	5,5	5,8

Figure 17 Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement – France (a) et zone euro







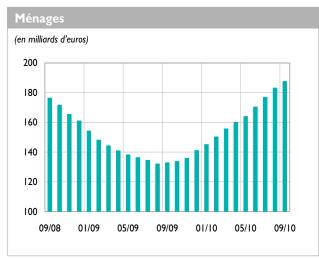


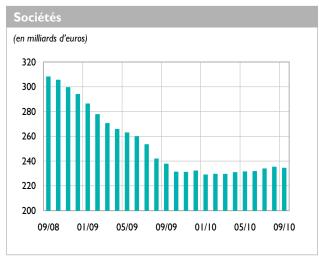
(a) Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

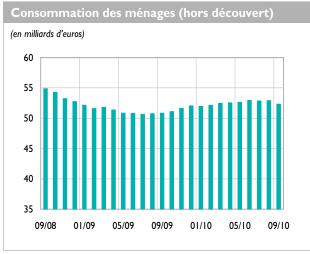
Figure 18
Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente – France

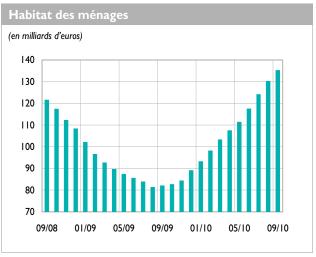
(hors découvert, en cumul sur 12 mois, montants en milliards d'euros)

		2009 2010					
	juil.	août	sept.	juil.	août	sept.	
Ensemble des contrats nouveaux	387,9	373,9	370,6	410,8	418,4	422,0	
Crédits aux ménages	134,5	132,1	132,9	177,0	183,2	187,6	
Consommation (hors découvert)	50,7	50,8	50,9	52,9	52,9	52, <del>4</del>	
Habitat d'une Pfit ≤ I an (a)	8,0	7,7	7,8	15,4	16,3	17,0	
Habitat d'une Pfit > I an (a)	75,8	73,6	74,2	108,7	114,0	118,3	
Crédits aux sociétés non financières	253,4	241,8	237,7	233,9	235,3	234,4	
Crédits d'une Pfit ≤ 1 an (hors découvert) (a)	173,9	166,7	163,5	152,7	154,3	154,4	
Crédits d'une Pfit > 1 an (a)	79,4	75, I	74,2	81,1	81,0	80,0	









Données révisées sur l'ensemble de la période

(a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.

Pfit  $\leq 1$  an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale  $\leq 1$  an

Pfit > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 19
Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France (en milliards d'euros)

Zone euro						
		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
		2009		20	10	2010
	T2	Т3	Т4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	26,6	27,9	-14,7	-20,0	-3,7	860,6
dont dépôts inclus dans M3 (a)	11,7	-0,8	-33,2	-20,9	1,3	203,5
Titres de créance à court terme	20,3	38,3	55,2	36,8	27,2	397,8
Titres de créance à long terme	3,0	-5,5	50,4	84,6	145,8	2 186,5
Crédits	30,2	26,7	15,0	12,8	13,3	459,3
Actions et autres participations	76,2	96,7	131,4	175, <del>4</del>	119,4	2 345,5
dont actions cotées	-28,5	-99,2	-87,8	-82,5	-83,8	409,5
Actifs nets résiduels	13,1	8,7	5,4	25,6	11,7	270,7
Financements						
Titres de créance	9,9	10,0	1,0	0,0	5,2	57,6
Crédits	20,4	12,1	-25,4	-16,5	-12,1	2 <del>4</del> 7,8
Actions et autres participations	6,1	4,8	3,3	2,6	3,7	480, I
Provisions techniques d'assurance	167,7	200,7	271,9	317,9	299,2	5 796,7
Assurance-vie	160,2	194,5	258,6	303,6	289,9	5 035,1
Assurance-dommages	7,5	6,2	13,4	14,3	9,4	761,5
Solde des créances et dettes (B9B)	-34,6	-34,9	-8,3	11,3	17,7	

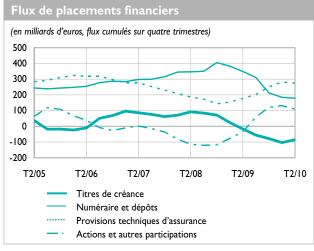
France						
		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
		2009		20	10	2010
	Т2	Т3	Т4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	-1,0	-0,7	-0,9	-0,8	2,6	27,9
dont dépôts inclus dans M3 (a)	-1,2	-1,4	-1,4	-0,6	1,2	13,2
Titres de créance à court terme	19,3	40,5	60,8	50, I	32,8	368,9
Titres de créance à long terme	22,2	19,3	23,1	51,5	55,2	749,3
Crédits	3,0	3,1	2,7	3,1	2,4	41,8
Actions et autres participations	1,0	-5,7	-12,4	-5,4	10,9	654,9
dont actions cotées	-6,8	-5,0	-0,8	1,3	-1,9	68,6
Actifs nets résiduels	-4,1	1,5	4,3	9,2	5,5	27,2
Financements						
Titres de créance	4,7	3,1	-2,0	-1,1	3,1	34,9
Crédits	4,1	-1,5	-12,1	-13,5	-9,8	73,7
Actions et autres participations	2,0	2,2	3,8	4,6	4,7	137,4
Provisions techniques d'assurance	67,7	7 <del>4</del> ,7	92,9	108,4	103,6	I 552,9
Assurance-vie	65,7	71,3	88,4	103,6	99,0	1 398,8
Assurance-dommages	2,0	3,3	4,4	4,8	4,7	154,1
Solde des créances et dettes (B9B)	-38,2	-20,6	-4,9	9,2	7,9	

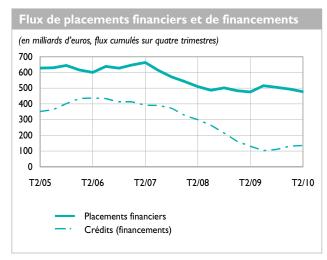
<sup>(</sup>a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 20 Placements et financements des ménages – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
		2009		20	10	2010
	T2	Т3	T4	ΤI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	348,8	310,7	212,0	184,7	178,7	6 512,2
dont dépôts inclus dans M3 (a)	284,4	206,8	93,0	33,0	30,8	4 955,5
Titres de créance à court terme	-40,1	-65,2	-75,6	-68,3	-54,3	<del>4</del> 3,1
Titres de créance à long terme	23,1	9,7	-2,7	-35,1	-31,1	I 338,5
Actions et autres participations	-34,5	58,8	120,4	131,2	109,6	4 175,0
Actions cotées	15,6	45, I	39,5	38,5	22,9	709,0
Actions non cotées et autres participations	33,8	44,3	55,7	65,0	73,1	2 064,1
Titres d'OPCVM	-83,9	-30,7	25,2	27,8	13,7	l 401,9
dont titres d'OPCVM monétaires	-18,7	-22,3	-50,1	-86,2	-85,7	214,1
Provisions techniques d'assurance	178,2	201,5	250,9	281,4	274,3	5 678,5
Actifs nets résiduels	-14,0	-3 <del>4</del> ,8	-6,3	19,1	15,3	-136,7
Financements						
Crédits	129,8	102,9	110,7	130,8	136,2	5 970,7
dont crédits des IFM de la zone euro	10,4	-15,7	63,2	74,2	101,8	5 105,1
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	-569,5	-129,3	250,5	504, I	125,7	
Provisions techniques d'assurance	-115,2	52, <del>4</del>	179, <del>4</del>	270,4	176,2	
Autres flux	23,3	72,7	47,7	96,4	54,3	
Variation de la valeur financière nette	-329,6	373,3	865,7	I 253,I	712,6	



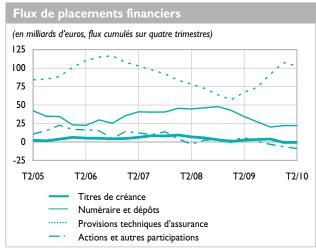


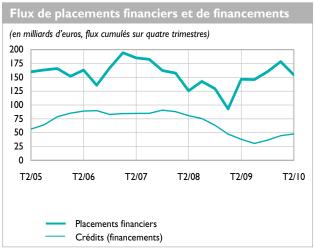
 $(a) \ D\'ep\^{o}ts \`a \ moins \ de \ 2 \ ans \ et \`a \ pr\'eavis \ de \ moins \ de \ 3 \ mois \ des \ m\'enages \ aupr\`es \ des \ IFM \ et \ des \ administrations \ centrales$ 

Source : Banque centrale européenne

Figure 21
Placements et financements des ménages – France

		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres	Encours	
		2009		20	10	2010
	T2	Т3	T4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	34,3	27,2	20,2	22,1	22,2	l 127,6
dont dépôts inclus dans M3 (a)	31,6	17,1	2,8	6,1	14,5	842,7
Titres de créance à court terme	1,0	-0,4	-0,5	-1,8	-0,2	13,6
Titres de créance à long terme	1,6	3,6	4,4	1,0	-0,4	46,8
Actions et autres participations	5,7	0,7	-3,4	-6,5	-8,9	907,4
Actions cotées	5,0	5,6	2,8	-0,9	0,0	136,3
Actions non cotées et autres participations	10,7	8,2	7,7	9,4	8,6	483,0
Titres d'OPCVM	-9,9	-13,1	-13,9	-15,1	-17,4	288,1
dont titres d'OPCVM monétaires	-3,0	-6,7	-15,5	-19,5	-18,6	45,6
Provisions techniques d'assurance	67,2	73,9	91,9	107, <del>4</del>	102,7	I 527,8
Actifs nets résiduels	22,3	11,0	14,6	-4,5	0,5	-42,7
Financements						
Crédits	38,2	30,6	36,5	44,5	47,8	I 045,8
dont crédits des IFM résidentes	25,1	17,4	32,3	38,5	48,8	988,3
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	-129,4	0,6	109,4	174,3	84,7	
Provisions techniques d'assurance	-23,7	4,0	25,3	37,0	12,8	
Autres flux	17,0	12,4	-1,0	5,1	9,6	
Variation de la valeur financière nette	-42,1	102,4	224,6	289,7	175,3	

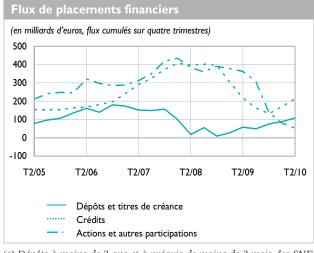


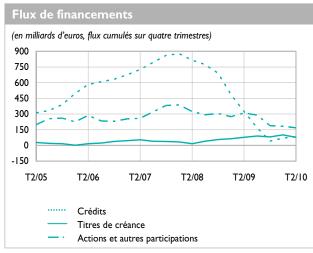


(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

Figure 22 Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
		2009		20	10	2010
	T2	Т3	T4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	70,0	74,8	110,4	102,8	72,5	I 830,2
dont dépôts inclus dans M3 (a)	0,0	26,0	78,4	89,2	49,8	1 504,2
Titres de créance	-11,8	-25,8	-34,7	-14,1	35,3	400,9
Crédits	217,7	162,8	131,7	170,4	213,2	3 240,4
Actions et autres participations	362,8	307,0	137,3	80,2	52,1	7 353,2
Provisions techniques d'assurance	3,1	4,3	4,8	2,3	1,6	146,0
Actifs nets résiduels	-132,1	-76,0	-47,2	46,2	3,4	259,5
Financements						
Endettement	404,7	262,6	126,7	173,0	16 <del>4</del> ,1	9 673,5
Crédits	324,7	169,5	42,0	69,0	82,3	8 464,4
dont crédits des IFM de la zone euro	126,3	-10,2	-104,8	-112,3	-81,9	4 699,5
Titres de créance	77,8	90,5	81,8	100,5	77,9	872, <del>4</del>
Réserves de fonds de pension	2,3	2,6	2,9	3,5	3,9	336,7
Actions et autres participations	309,8	290,7	188,9	183,2	168,1	11 939,1
Actions cotées	57,7	73,3	67,2	65,6	45,6	3 3 1 6,3
Actions non cotées et autres participations	252,1	217,4	121,7	117,6	122,5	8 622,7
Solde des créances et dettes (B9B)	-204,9	-106,1	-13,3	31,6	46,0	



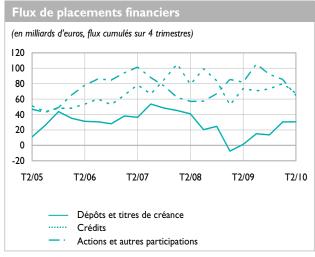


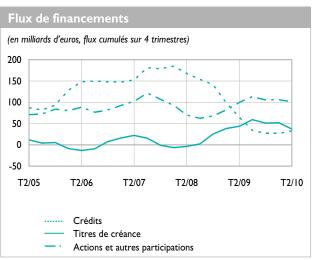
(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

Source : Banque centrale européenne

Figure 23 Placements et financements des sociétés non financières – France

		Flux cum	nulés sur 4 t	rimestres		Encours
		2009		20	10	2010
	Т2	Т3	Т4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	15,3	22,8	24,0	27,9	25,0	319,2
dont dépôts inclus dans M3 (a)	2,5	5,8	11,4	20,8	19,5	232,3
Titres de créance	-14,0	-7,7	-10,4	2,5	5,4	105,8
Crédits	73,7	70,6	73,2	80,0	67,3	874,4
Actions et autres participations	81,8	105,4	91,9	85,4	6 <del>4</del> ,6	2 630,9
Provisions techniques d'assurance	0,4	0,6	0,8	0,8	0,7	20,1
Actifs nets résiduels	-9,9	-14,6	-14,9	-17,5	-19,7	72,9
Financements						
Endettement	108,3	93,0	78,1	78,8	70,2	2 099,2
Crédits	64,7	33,9	27,0	26,7	33,0	I 703,7
dont crédits des IFM résidentes	19,5	-2,9	-9,8	-13,1	0,3	780,1
Titres de créance	43,6	59,1	51,0	52,1	37,3	395,5
Actions et autres participations	99,3	113,4	105,5	106,2	101,4	3 758,
Actions cotées	17,7	16,8	19,2	19,8	11,1	1 014,6
Actions non cotées et autres participations	81,6	96,6	86,3	86,3	90,3	2 743,4
Solde des créances et dettes (B9B)	-60,3	-29,2	-19,1	-6,0	-28,2	



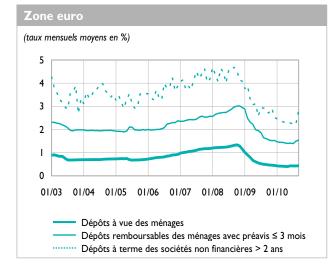


(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

Figure 24 Rémunération des dépôts – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2008	2009	2009			2010		
	déc.	déc.	sept.	mai	juin	juil.	août	sept.
Zone euro								
Dépôts à vue des ménages	1,16	0,45	0,49	0,40	0,43	0,43	0,43	0,43
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	2,95	1,53	1,60	1, <del>4</del> 0	1,41	1,39	1,50	1,55
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	4,08	2,53	2,74	2,26	2,29	2,23	2,22	2,80
France								
Livret A (fin de période)	4,00	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,75	1,75
Livrets à taux réglementés	3,96	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,78	1,78
Livrets à taux de marché	3,73	1,37	1,39	1,31	1,31	1,27	1,37	1,55
Dépôts à terme ≤ 2 ans	4,44	2,39	2,71	2,23	2,06	2,16	2,11	2,11
Dépôts à terme > 2 ans	3,50	3,41	3,53	3,21	3,17	3,20	3,20	3,25



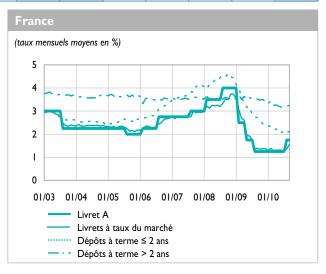
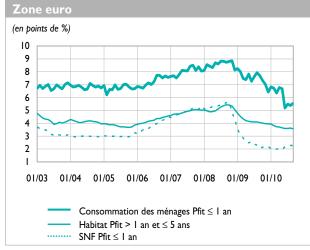
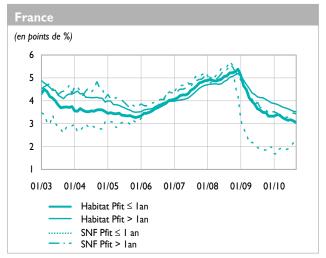


Figure 25
Coût du crédit – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

		2009						2010				
	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit $\leq 1$ an (a)	7,32	7,03	6,42	6,83	6,72	6,35	6,77	6,69	5,18	5,49	5,38	5,56
Habitat												
Pfit > I an et $\leq$ 5 ans (a)	4,02	3,97	3,96	3,94	3,83	3,72	3,71	3,64	3,59	3,60	3,63	3,57
SNF > EUR   million												
Pfit $\leq$ I an (a)	2,14	2,22	2,19	2,02	1,94	1,99	2,00	1,96	2,17	2,26	2,28	2,26
France												
Consommation des ménages	6,46	6,44	6,34	6,52	6,31	6,26	6,18	6,20	6,18	6,13	6,08	5,95
Habitat												
Pfit ≤ I an (a)	3,49	3,33	3,33	3,33	3,39	3,38	3,27	3,20	3,15	3,17	3,12	3,0!
Pfit > I an (a)	4,06	3,99	3,91	3,88	3,85	3,79	3,73	3,69	3,65	3,60	3,54	3,52
SNF												
Pfit ≤ I an (a)	1,85	1,83	2,00	1,69	1,67	1,91	1,92	1,86	1,89	2,00	2,17	2,0
Pfit > I an (a)	3,61	3,46	3,51	3,51	3,47	3,36	3,32	3,27	3,28	3,37	3,47	3,42





(a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit  $\leq$  un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an. Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 26 Coût du crédit – France

(en %)

	20	09	2010					
	Т3	Т4	TI	T2	Т3			
Crédit aux particuliers - Taux effectif global moyen								
Prêts de trésorerie								
Découverts, prêts permanents et ventes à tempérament > 1 524 €	15,15	14,78	14,59	14,45	14,49			
Prêts personnels > I 524 €	6,90	6,66	6,64	6,46	6,11			
Prêts immobiliers								
Prêts à taux fixe	5,0 <del>4</del>	4,93	4,72	4,57	4,20			
Prêts à taux variable	4,59	4,44	4,29	4,01	3,79			

er	2009	2010								
Seuils applicables à partir du l <sup>er</sup> jour de la période indiquée	oct.	janv.	avril	juil.	oct.					
Crédit aux particuliers – Taux de l'usure										
Prêts de trésorerie										
Découverts, prêts permanents et ventes à tempérament > 1 524 €	20,20	19,71	19,45	19,27	19,32					
Prêts de trésorerie, prêts personnels > 1 524 €	9,20	8,88	8,85	8,61	8,15					
Prêts immobiliers										
Prêts à taux fixe	6,72	6,57	6,29	6,09	5,60					
Prêts à taux variable	6,12	5,92	5,72	5,35	5,05					

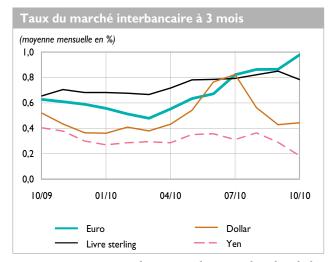
	20	09		2010	
	Т3	Т4	ΤI	T2	T3
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	1,75	1,52	1,74	1,75	2,01
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	2,90	2,37	2,84	2,36	2,51
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	2,79	2,34	2,57	2,56	2,57
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	2,81	2,28	2,49	2,12	2,29
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	2,12	1,81	1,95	1,97	2,05
> I 524 490 €	1,48	1,19	1,22	1,29	1,63
Découvert					
≤ 15 245 €	9,77	9,82	9,76	9,69	10,03
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	7,21	6,85	6,85	6,78	7,45
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	4,42	4,19	4,37	4,22	4,64
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,06	2,76	3,03	2,83	3,09
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	2,15	1,81	1,93	1,88	2,13
> I 524 490 €	1,82	1,56	1,27	1,38	1,73
Autres crédits à court terme					
≤ I5 245 €	4,03	3,84	3,60	3,41	3,61
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,91	3, <del>4</del> 6	3,39	3,25	3,32
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,50	3,17	3,12	2,98	3,00
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	2,75	2,59	2,52	2,39	2,47
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	2,02	1,80	1,85	1,75	1,87
> I 524 490 €	1,67	1, <del>4</del> 3	1, <del>4</del> 6	1,49	1,69
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	4,06	3,95	3,37	3,78	3,54
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	4,11	3,81	3,27	3,52	3,40
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	4,12	3,82	3,56	3,54	3,36
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	4,04	3,86	3,64	3,58	3,33
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	3,70	3,40	3,36	3,31	3,06
> I 524 490 €	2,81	2,64	2,58	2,73	2,64

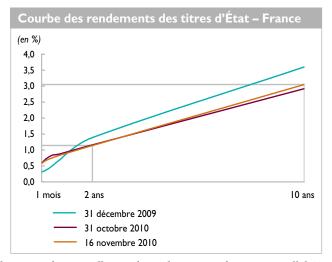
Source : Banque de France

Figure 27 Taux d'intérêt

(en %)

				Mo	yenne m	ensuelle (	a)				Taux
					20	10					directeur
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	au
aux d'intérêt inter	bancaires à	court te	rme								16/11/10
Euro											1,00
Au jour le jour	0,35	0,34	0,31	0,33	0,34	0,36	0,47	0,39	0,45	0,69	
À 3 mois	0,56	0,51	0,48	0,55	0,63	0,67	0,82	0,86	0,86	0,98	
Àlan	1,18	1,14	1,10	1,11	1,13	1,19	1,33	1,39	1,33	1,43	
Livre sterling											0,50
Au jour le jour	0,48	0,48	0,51	0,50	0,55	0,52	0,53	0,48	0,56	0,56	
À 3 mois	0,68	0,68	0,67	0,72	0,78	0,79	0,79	0,82	0,85	0,78	
Àlan	1,32	1,15	1,15	1,23	1,30	1,62	1,57	1,56	1,51	1,48	
Dollar											0,25
Au jour le jour	0,18	0,19	0,21	0,24	0,29	0,30	0,29	0,23	0,21	0,23	
À 3 mois	0,36	0,41	0,38	0,43	0,54	0,77	0,82	0,56	0,43	0,44	
Àlan	0,97	0,93	0,91	1,11	1,34	1,38	1,20	1,09	1,06	0,94	
Yen											0,10
Au jour le jour	0,20	0,22	0,18	0,15	0,15	0,15	0,15	0,10	0,11	0,11	
À 3 mois	0,27	0,29	0,30	0,29	0,35	0,36	0,31	0,36	0,29	0,19	
Àlan	0,54	0,56	0,57	0,57	0,70	0,73	0,63	0,70	0,61	0,48	
aux des emprunts	phares à 10	) ans									
France	3,52	3,50	3,44	3, <del>4</del> 0	3,08	3,07	2,99	2,68	2,68	2,72	
Allemagne	3,28	3,19	3,13	3,09	2,80	2,63	2,65	2,37	2,34	2,38	
Zone euro	4,10	4,11	3,98	4,16	3,68	3,70	3,62	3,44	3,50	3,34	
Royaume-Uni	3,97	4,03	4,02	4,00	3,71	3,48	3,38	3,07	3,02	2,97	
États-Unis	3,74	3,71	3,75	3,86	3,44	3,22	3,01	2,70	2,66	2,52	
Japon	1,34	1,34	1,35	1,35	1,28	1,21	1,10	0,98	1,07	0,89	





(a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises

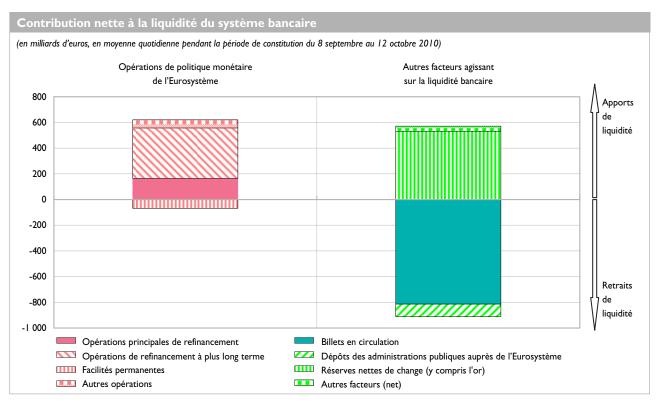
Emprunts phares : taux affichés par Reuters à 16h30

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 28 Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 8 septembre au 12 octobre 2010)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
Contribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	686,1	133,8	552,4
Opération principale de refinancement	164,5		164,5
Opération de refinancement à plus long terme	392,6		392,6
Facilités permanentes	0,7	68,9	-68,3
Autres opérations	128,3	64,8	63,
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	571,4	910,5	-339,
Billets en circulation		814,1	-814,
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		96,4	-96,
Réserves nettes de change (y compris l'or)	531,3		531,
Autres facteurs (net)	40,0		40,
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			213,
dont réserves obligatoires			211,9



Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 29 Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %

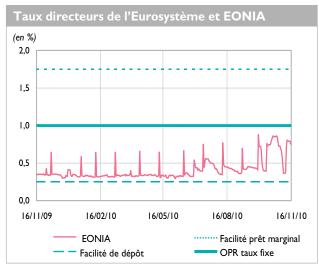
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)									
Opération principale de refinancement Facilité permanente									
Dat	e de	T 6	Date de		D::	2.0			
décision	valeur	Taux fixe	décision	valeur	Dépôt	Prêt marginal			
05/03/09	11/03/09	1,50	05/03/09	11/03/09	0,50	2,50			
02/04/09	08/04/09	1,25	02/04/09	08/04/09	0,25	2,25			
07/05/09	13/05/09	1,00	07/05/09	13/05/09	0,25	1,75			

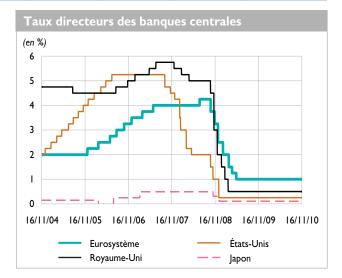
(en %)

Opératio	ns principales de	e refinancement		Opérations de refinancement à plus long terme			
		Taux marginal	Taux moyen pondéré		Taux marginal		
2010	6 octobre (a)	1,00	1,00	2010 26 août	1,00		
	13 octobre	1,00	1,00	9 septembre	1,00		
	20 octobre	1,00	1,00	30 septembre	1,00		
	27 octobre	1,00	1,00	13 octobre	1,00		
	3 novembre	1,00	1,00	28 octobre	1,00		
	10 novembre	1,00	1,00	10 novembre	1,00		

(en milliards d'euros, taux en %)

Période	de réserve	Réserves à	yennes quotidiennes)  Réserves à constituer Réserves constituées Excédents						
prenant	fin le	zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	rémunération	
2010	II mai	211,22	38,95	212,40	39,07	1,18	0,12	1,00	
	15 juin	211,27	39,71	212,52	39,84	1,25	0,13	1,00	
	13 juillet	213,00	40,56	214,38	40,87	1,38	0,31	1,00	
	10 août	214,27	40,51	215,71	40,79	1,44	0,28	1,00	
7	7 septembre	213,81	40,46	215,28	40,78	1,47	0,32	1,00	
	12 octobre	211,91	40,89	213,13	41,10	1,22	0,21	1,00	



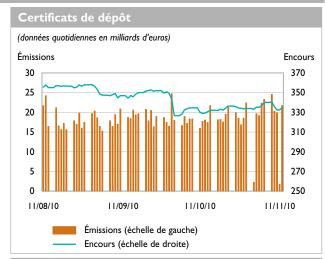


(a) Appel d'offres à taux fixe

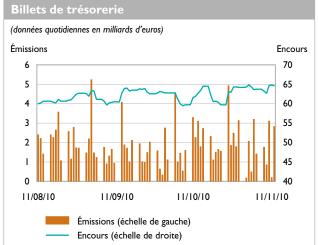
Sources : Banque centrale européenne, SEBC

Figure 30
Titres de créances négociables - France

Certificats de dépôt			
	En milliards	d'euros (a)	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
14/08/10 au 20/08/10	86,33	356,56	190
21/08/10 au 27/08/10	88,32	357,97	189
28/08/10 au 03/09/10	90,54	347,47	191
04/09/10 au 10/09/10	91,81	346,95	191
11/09/10 au 17/09/10	96,89	350,08	193
18/09/10 au 24/09/10	94,54	352,09	191
25/09/10 au 01/10/10	95, <del>4</del> 8	326,70	189
02/10/10 au 08/10/10	89,67	334,63	190
09/10/10 au 15/10/10	90,99	332,18	191
16/10/10 au 22/10/10	94,80	336,44	192
23/10/10 au 29/10/10	96,34	333,94	192
30/10/10 au 05/11/10	86,91	340,08	191
06/11/10 au 12/11/10	88,34	334,64	191



Billets de trésorerie			
	En milliards	Nombre	
	Émissions	Encours	d'émetteurs
14/08/10 au 20/08/10	11,95	60,65	84
21/08/10 au 27/08/10	9,97	62,68	83
28/08/10 au 03/09/10	11,61	61,14	87
04/09/10 au 10/09/10	6,58	60,51	86
11/09/10 au 17/09/10	10,80	63,50	86
18/09/10 au 24/09/10	7, <del>4</del> 6	62,53	83
25/09/10 au 01/10/10	6, <del>4</del> 1	62,77	83
02/10/10 au 08/10/10	9,18	59,71	85
09/10/10 au 15/10/10	13,18	6 <del>4</del> ,52	86
16/10/10 au 22/10/10	8,14	59,70	87
23/10/10 au 29/10/10	14,19	6 <del>4</del> ,18	88
30/10/10 au 05/11/10	7,35	63,74	83
06/11/10 au 12/11/10	8,75	6 <del>4</del> ,62	84



Bons à moyen terme négociables							
	En milliards	Nombre					
	Émissions	Encours	d'émetteurs				
14/08/10 au 20/08/10	0,04	69,31	131				
21/08/10 au 27/08/10	0,01	67,65	131				
28/08/10 au 03/09/10	0,10	67,56	131				
04/09/10 au 10/09/10	1,54	68,19	131				
11/09/10 au 17/09/10	0,07	68,00	131				
18/09/10 au 24/09/10	0,15	68,11	131				
25/09/10 au 01/10/10	0,10	68,05	131				
02/10/10 au 08/10/10	0,32	68,27	131				
09/10/10 au 15/10/10	0,23	68,43	131				
16/10/10 au 22/10/10	0,06	68,43	131				
23/10/10 au 29/10/10	0,21	68, <del>4</del> 5	129				
30/10/10 au 05/11/10	0,08	68, <del>4</del> 8	129				
06/11/10 au 12/11/10	0,50	68,85	129				



<sup>(</sup>a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêté (dernier jour de la période considérée).

Figure 3 l Titres de créances négociables – France





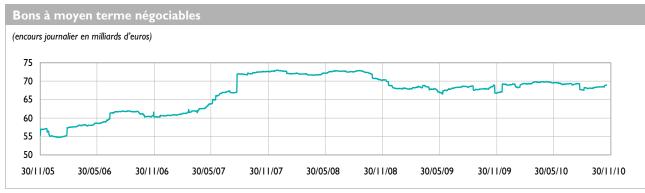




Figure 32 Titres d'OPCVM – France

	2009	2010		2010			
	déc.	mars	juin	sept.			
Actif net des OPCVM par catégories							
OPCVM monétaires	479,20	458,05	428,14	419,66			
OPCVM obligations	178,57	205,91	201,00				
OPCVM actions	255,97	267,97	246,38				
OPCVM diversifiés	261,13	262,28	257,87				
OPCVM de fonds alternatifs	16,40	16,68	16,33				
OPCVM garantis	0,01	0,01	0,01				
Fonds à formule	67,06	67,22	64,82				

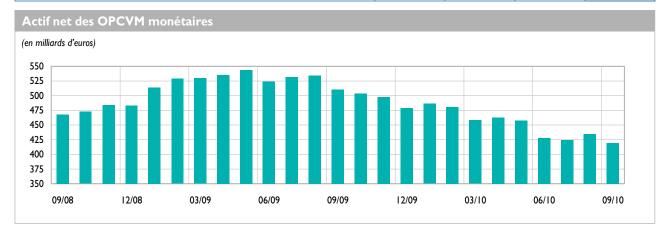


Figure 33 Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

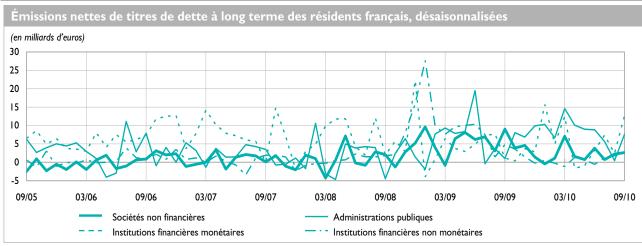
	Enco (a			Émission (b		s			
	2009	2010	Cumul	2010					
	sept.	sept.	12 mois	juil.	août	sept.			
	(c)	(c)		(c)	(c)	(c)			
Titres de dette des résidents français									
Total	2 846,6	3 080,4	211,3	24,2	11,1	27,9			
Sociétés non financières	342,0	377,9	30,5	1,7	2,9	3,1			
court terme (≤ 1 an)	23,4	22,6	-0,8	0,9	0,7	0,5			
long terme (> 1 an)	318,6	355,2	31,3	0,8	2,3	2,6			
Administrations publiques	I 236,4	1 341,8	101,9	9,2	-0,9	13,0			
court terme (≤ 1 an)	236,1	241,6	3,9	3,5	-1,4	5,4			
long terme (> 1 an)	1 000,3	1 100,2	98,0	5,6	0,5	7,6			
Institutions financières monétaires	I 072,6	1 149,9	66,3	12,0	7,4	9,3			
court terme (≤ 1 an)	303,3	306,8	3,5	4,7	5,0	-3,3			
long terme (> 1 an)	769,3	843,0	62,8	7,4	2,4	12,6			
Institutions financières non monétaires (d)	195,5	210,9	12,7	1,4	1,7	2,5			

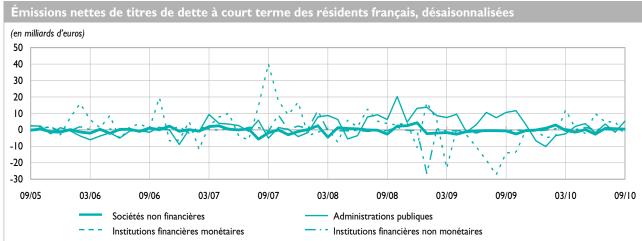
(en milliards d'euros)

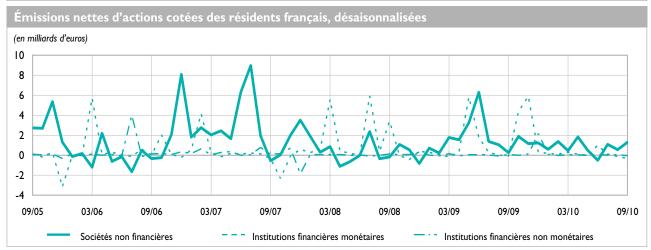
	Encours (e)		Én	Émissions nettes (b)		Émissions brutes (f)	Rachats (f)		
	2009	2009 2010 Cumul 2010		Cumul	Cumul				
	sept.	sept.	12 mois	août	sept.	12 mois	12 mois		
Actions françaises cotées									
Total	I 242,3	I 277,9	25,7	0,5	0,9	28,1	2,4		
Sociétés non financières	I 037,9	I 088,5	11,0	0,6	1,3	13,4	2,4		
Institutions financières monétaires	146,7	143,5	12,2	-0,1	-0,3	12,2	0,0		
Institutions financières non monétaires	57,7	46,0	2,6	0,0	-0,1	2,6	0,0		

- $(a) \ L'encours \ des \ titres \ de \ dette \ est \ exprim\'e \ en \ valeur \ nominale.$
- (b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.
- (c) Données éventuellement révisées
- (d) Y compris parts émises par les FCC
- (e) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.
- (f) Données non cvs

Figure 34 Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur





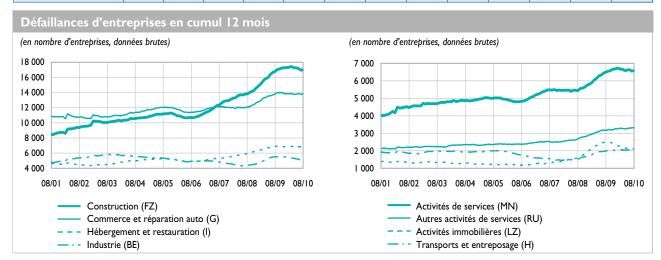


Source : Banque de France Réalisé le 18 novembre 2010

Figure 35 État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

			2009			2010							
	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
Agriculture,													
sylviculture, pêche	I 338	I 359	I 369	I 354	I 34I	I 361	I 383	I 372	I 353	I 356	I 349	I 344	I 342
(AZ)													
Industrie (BE)	5 5 1 8	5 550	5 502	5 5 1 8	5 502	5 488	5 458	5 389	5 311	5 264	5 192	5 099	5 091
Construction (FZ)	16 782	17 050	17 116	17 265	17 278	17 308	17 337	17 439	17 294	17 259	17 182	16 984	16 977
Commerce et réparation auto (G)	13 788	14 002	13 946	14 012	13 828	13 858	13 829	13 869	13 774	13 754	13 847	13 788	13 817
Transports													
et entreposage (H)	I 988	2 022	2 020	2 009	2 050	2 058	2 060	2 062	2 03 I	2 051	2 067	2 090	2 092
Hébergement	6 844	6 947	6 873	6 855	6 846	6 867	6 881	6 901	6 835	6 812	6 858	6 854	6 837
et restauration (I)	0 044	6 747	6 6/3	6 633	0 040	0 00/	0 001	6 701	6 633	0 012	0 030	0 034	0 03/
Information	I 606	I 627	I 626	I 649	l 677	I 677	1713	I 698	I 667	I 688	I 692	I 658	I 656
et communication (JZ)	1 606	1 627	1 626	1 047	1 0//	1 0//	1 / 13	1 070	1 007	1 000	1 072	1 030	1 030
Activités financières	1 121	1 115	1 127	1 133	I 135	1 141	1116	1 099	I 092	I 090	1 101	1 105	I 098
et d'assurance (KZ)	1 121	1 113	1 127	1 133	1 133	1 171	1 110	1 0//	1 072	1 070	1 101	1 103	1 076
Activités immobilières (LZ)	2 499	2 493	2 463	2 443	2 364	2 299	2 238	2 226	2 162	2 135	2 104	2 109	2 102
Activités de services	6 504	6 550	6 589	6 668	6 675	6 732	6 669	6 664	6 589	6 610	6 641	6 561	6 590
(MN)													
Enseignement, santé, action sociale (OQ)	I 37I	I 382	I 34I	1 301	I 296	I 295	1 321	1 331	1 319	I 334	I 329	I 342	I 345
Autres activités	3 169	3 214	3 193	3 208	3 264	3 253	3 293	3 278	3 250	3 277	3 299	3 307	3 322
de services (RU)	3 169	3 214	3 193	3 208	3 Z6 <del>4</del>	3 233	3 273	3 2/8	3 250	3 2//	3 299	3 30/	3 322
Secteur inconnu	126	123	119	119	110	104	110	108	105	105	104	106	105
Total des secteurs	62 654	63 434	63 284	63 534	63 366	63 441	63 408	63 436	62 782	62 735	62 765	62 347	62 374



NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév. 2 A21.

Source : Banque de France Réalisé le 18 novembre 2010

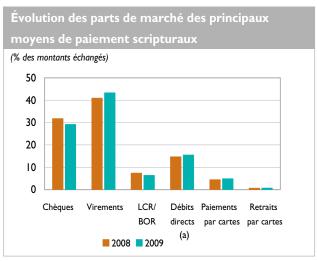
Figure 36 Systèmes de paiement de masse – France

(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

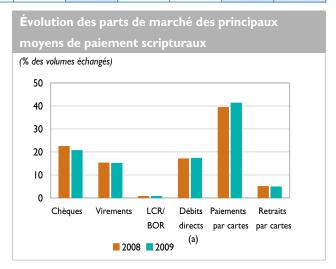
	2006	2007	2008	2009	2010		2010	
					août	sept.	oct.	Part
Chèques	7 132	6 97 <del>4</del>	6 533	5 700	4 589	5 256	6 060	28,9
Virements	7 342	7 904	8 413	8 473	7 939	8 760	9 163	43,7
dont virements SEPA	_	_	29	95	809	856	949	4,5
LCR/BOR	I 593	I 555	I 523	I 250	1 138	I 097	I 055	5,0
Prélèvements	I 705	I 739	l 8l4	1 801	I 632	I 773	1 999	9,5
TIP	155	150	147	143	63	194	309	1,5
Télérèglements	842	975	1 061	I 082	892	I 269	I 237	5,9
Paiements par cartes	819	864	921	957	985	957	1 015	4,8
Retraits par cartes	139	140	142	143	153	135	139	0,7
Total	19 727	20 300	20 554	19 550	17 390	19 440	20 978	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2006	2007	2008	2009	2010			2010
					août	sept.	oct.	Part
Chèques	12 159	11 561	10 996	10 287	7 911	9 093	10 004	19,4
Virements	7 239	7 344	7 425	7 527	6 444	7 310	7 726	15,0
dont virements SEPA	_	_	13	38	301	317	351	0,7
LCR/BOR	390	370	355	334	302	281	298	0,6
Prélèvements	7 628	7 863	7 864	8 163	8 105	7 982	8 525	16,5
TIP	491	458	<del>4</del> 25	394	270	411	575	1,1
Télérèglements	27	38	47	56	44	64	108	0,2
Paiements par cartes	17 339	18 146	19 219	20 542	21 380	20 736	22 001	42,6
Retraits par cartes	2 497	2 <del>4</del> 67	2 <del>4</del> 62	2 454	2 456	2 330	2 377	4,6
Total	47 771	48 248	48 794	49 757	46 913	48 209	51 613	100,0





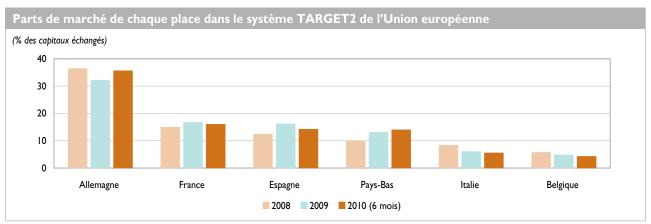


Sources : GSIT, STET Réalisé le 18 novembre 2010

Figure 37 Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2006	2007	2008	2009	2010			2010
					juil.	août	sept.	Part
France	530	569	398	367	381	330	366	16,2
Allemagne	591	711	972	707	893	786	821	36,4
Autriche	31	35	59	28	27	27	27	1,2
Belgique	76	104	152	106	94	83	92	4,1
Chypre	-	_	I	2	2	1	1	0,1
Espagne	296	344	331	356	345	319	323	14,3
Finlande	15	24	33	28	37	30	33	1,5
Grèce	27	33	30	29	32	23	29	1,3
Irlande	26	29	32	30	28	29	33	1,5
Italie	148	165	221	133	134	123	133	5,9
Luxembourg	31	39	60	40	41	38	38	1,7
Malte	-	_	0	0	0	0	0	0,0
Pays-Bas (a)	100	121	264	287	327	295	282	12,5
Portugal	13	13	16	17	23	19	22	1,0
Slovaquie	-	-	-	3	2	3	2	0,1
Slovénie	-	2	2	2	2	2	2	0,1
EPM-BCE	20	27	43	47	37	34	33	1,5
Total TARGET2 zone euro (b)	I 904	2 217	2614	2 182	2 405	2 142	2 238	99,3
Hors zone euro	188	202	53	16	16	13	15	0,7
Total TARGET2 Union européenne (b)	2 092	2 419	2 667	2 198	2 42 1	2 155	2 253	100,0
Eurol (c)	189	228	287	255	242	221	229	



La somme des composants peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

- (a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.
- (b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.
- (c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

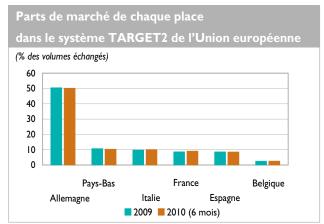
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

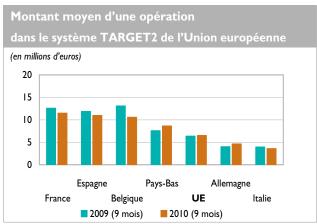
Réalisé le 18 novembre 2010

Figure 38 Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2006	2007	2008	2009		2010		2010
					juil.	août	sept.	Part
France	17 953	19 192	25 992	29 773	32 600	27 957	31 879	9,7
Allemagne	148 613	164 187	181 625	174 695	173 733	161 351	166 885	50,8
Autriche	13 073	15 222	14 199	6 539	5 348	5 260	5 188	1,6
Belgique	6 802	7 993	9 884	8 5 1 7	8 889	7 926	9 169	2,8
Chypre	_	-	392	389	520	426	490	0,
Espagne	37 439	41 792	36 167	29 580	30 280	23 569	27 565	8,
Finlande	I 223	I 392	I 587	I 652	I 527	l 491	I 552	0,
Grèce	5 951	6 334	5 117	5 692	5 752	4 970	5 428	1,
Irlande	4 775	5 334	5 139	4 824	5 152	4 727	4 700	I,
Italie	42 934	45	36 491	33 943	33 382	27 528	31 638	9,
Luxembourg	2 63 1	3 399	3 037	2 847	3 028	2 744	3 012	0,
Malte	_	_	50	59	66	64	58	0,
Pays-Bas (a)	17 849	27 685	37 7 <del>4</del> 5	36 930	31 635	28 884	29 719	9,
Portugal	4 190	4 774	5 072	4 191	4 288	3 994	4 183	I,
Slovaquie	_	_	_	606	547	552	537	0,
Slovénie	_	3 152	3 018	3 073	3 004	2 784	2 941	0,
EPM-BCE	156	169	176	312	331	338	334	0,
Total TARGET2 zone euro (b)	303 589	345 738	365 690	343 621	340 082	304 565	325 279	98,
Hors zone euro	22 607	20 442	4 277	2 364	3 394	3 176	3 474	I,
Total TARGET2 Union européenne (b)	326 196	366 179	369 967	345 985	343 476	307 740	328 754	100,
Eurol (c)	187 163	211 217	250 766	227 674	233 593	210 703	226 394	





La somme des composants peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

- (a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.
- (b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.
- (c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

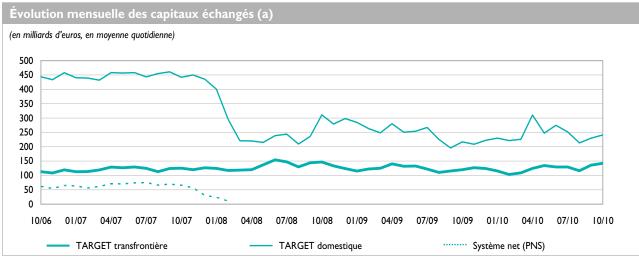
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

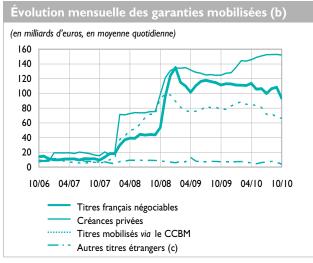
Réalisé le 18 novembre 2010

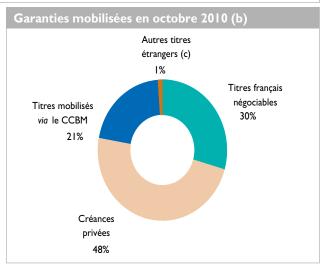
Figure 39 Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2006	2007	2008	2009	2010			2010
					août	sept.	oct.	Part
Garanties mobilisées dans TARGET do	omestique Franc	ce (b)						
Titres français négociables	14,2	11,5	51,2	114,6	106,5	108,4	93,3	29,6
Créances privées	7,4	18,6	79,9	129,0	152,8	152,9	152,2	48,2
Titres mobilisés via le CCBM	7,2	7,2	62,8	79,9	72,3	68,0	66,1	21,0
Autres titres étrangers (c)	8,4	8,8	8,2	7,9	7,8	6,6	3,9	1,2
Total	37,2	46, I	202, I	331,3	339,4	335,9	315,5	100,0







(a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.

(b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.

 $(c) \ Autres \ titres \ \acute{e}trangers \ mobilis\acute{e}s \ via \ les \ liens \ entre \ les \ syst\`{e}mes \ de \ r\`{e}glement - livraison \ de \ titres$ 

Source : Banque de France Réalisé le 18 novembre 2010

# Notice méthodologique

# I | Situation économique générale

# I | I Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie développée par L. Buldorini *et alii* <sup>1</sup>. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1999 à 2001. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 22 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, du Mexique et de la Corée du Sud.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (UE à 15, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte), des États-Unis, de la Suisse, du Japon, du Canada, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Turquie, du Maroc, de Taiwan, de Hong-Kong, de la Norvège, du Brésil, de l'Australie, de l'Indonésie, de l'Inde, de l'Argentine, d'Israël, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, du Mexique, du Chili, des Philippines, du Pakistan, du Venezuela, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Algérie.

Le groupe de 56 pays partenaires est constitué de ces mêmes pays, auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovénie, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie et la Russie.

# I | 2 Balance des paiements

#### **Définitions**

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents, au cours d'une période donnée.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), les collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

## Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle,

Buldorini, Makrydakis et Thimann (2002): "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf)

c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

## Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements — les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » —, les échanges recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le secteur des administrations publiques (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM), comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches

substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM;

• les « autres secteurs », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

## Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des erreurs et omissions nettes est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le compte de transactions courantes regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les échanges de biens sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les échanges de services hors voyages sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les transports, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les services de communication, les services de construction, les services d'assurance, les services financiers, les services informatiques et d'information,

les redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises, qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les voyages constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les rémunérations des salariés comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les transferts courants constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les transferts courants des administrations publiques comprennent notamment la coopération internationale, les contributions de la France aux

dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayant-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA — section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les transferts des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le compte de capital regroupe les transferts en capital — remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants — et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le compte financier est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la définition de référence détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE), les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

• les investissements immobiliers et les opérations en capital social, qui comprennent les créations, acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire;

- les bénéfices réinvestis, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice;
- les autres opérations, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, instruments du marché monétaire, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée Produits financiers dérivés, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les autres investissements sont une rubrique résiduelle qui englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Elle se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. On distingue en particulier les flux des IFM qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les avoirs de réserve sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires pour leur permettre de financer les déséquilibres de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve à l'égard du FMI.

# I 3 La position extérieure

La position extérieure de la France a pour objectif de recenser, à la date d'arrêté, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks revalorisés et actualisée, si nécessaire, par des cumuls de flux pour les points les plus récents.

Conformément aux recommandations du cinquième *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les encours d'investissements directs sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché ou en valeur comptable, selon le mode de valorisation des capitaux propres. La valeur comptable des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des affiliés résidents des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêté), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. On ajoute ensuite l'encours des prêts consentis par l'investisseur à l'affilié. Les chiffres estimés sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, revalorisées et actualisées par les flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs (apports en capital et autres opérations entre sociétés affiliées).

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les encours d'investissements directs en valeur de marché, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptables financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. S'agissant des prêts et placements, la valeur comptable est présumée identique à la valeur de marché. La valeur de marché est uniquement calculée sur le total de l'encours. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

La position-titres (encours des titres français détenus par les non-résidents et des titres étrangers détenus par les résidents) est établie chaque année à la suite d'un recensement titre par titre dont les résultats sont disponibles neuf mois après la fin de l'année de référence. Entre deux recensements annuels, des estimations sont effectuées à l'aide du dernier stock disponible, revalorisé et actualisé à l'aide de cumuls de flux.

S'agissant des investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs), les titres recensés sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, obligations, titres du marché monétaire) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des institutions financières monétaires (IFM) et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements) comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les instruments du marché monétaire (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou instruments du marché monétaire) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation (France ou étranger) du titre.

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêté du recensement (cours de bourse pour les titres cotés ou cours retenus par les banques pour l'évaluation annuelle du portefeuille de leur clientèle pour les titres non cotés).

Les encours de produits dérivés comprennent des données sur les options — instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, les *swaps*, FRAs, *forwards* du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

Les autres investissements comprennent les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPCVM non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position dépôts-crédits des IFM résidentes, les investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les avoirs de réserve sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois ;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêté;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêté.

# 2 Monnaie, placements et financements

#### Zones géographiques

```
Zone euro : Allemagne + Autriche + Belgique
+ Chypre + Espagne + Finlande + France
+ Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Malte
+ Pays-Bas + Portugal + Slovaquie + Slovénie
```

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte

## Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM

résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé - autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

#### Instruments financiers

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple, en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les pensions représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les instruments du marché monétaire correspondent à des titres émis à court terme par des IFM (durée initiale inférieure ou égale à un an) et négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt et les bons des institutions et sociétés financières (BISF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

 $M2 = M1 + \text{dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans$ 

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans *M*3.

Les crédits incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « toutes devises ».

# 3 Autres statistiques

## Systèmes de paiement

CCBM = Correspondent Central banking model

Euro 1 (ABE) = Système de paiement de montant élevé à règlement net de l'Association bancaire pour l'euro

GSIT = Groupement pour un Système interbancaire de télécompensation (GIE en charge de la gestion du SIT, ancien système de paiements de détail français, en fonction entre 1992 et le 25 octobre 2008)

PNS = Paris Net Settlement (système français de montant élevé en fonction entre 1999 et le 16 février 2008)

POPS = Pankkien On-line Pikasiirrot ja Sekit-järjestelmä (système finlandais de paiement)

RTGS = Real-time gross settlement system (système de paiement de montant élevé à règlement brut et en temps réel)

STEP1 = Système de paiement de détail européen de l'Association bancaire pour l'euro

CORE = Compensation Retail, système de paiements de détail géré par la société STET (systèmes technologiques d'échange et de traitement)

Target = Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System (système européen de paiement de gros montant à règlement brut en temps réel en fonction entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 19 mai 2008)

Target 2 = Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System 2 (système européen de paiement de gros montant à règlement brut en temps réel 2): système de paiement de montant élevé de l'Eurosystème, deuxième génération, qui est utilisé depuis le 19 novembre 2007

TBF = Transfert Banque de France (système français de paiement de montant élevé à règlement brut en fonction entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 18 février 2008)

# Séries chronologiques

## **Taux**

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/taux/taux.htm

- Les taux de change (euro contre devises)
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Les taux de l'usure

#### Monnaie

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/monnaie/monnaie.htm

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

## Titres, crédit et dépôts

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/titres/titres.htm

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers

## Activité bancaire et financière

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/activite/activite.htm

- Les institutions financières
- L'activité bancaire internationale

# Économie et conjoncture

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie.htm

- Balance des paiements
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises
- Publications régionales

#### Base de données

http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/base/base.htm

- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépôts et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émission de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et moyens de paiement
- Banque de France : situations hebdomadaires (historique 1898-1974)